

# Les nouvelles caméras sont opérationnelles

À Jodoigne, les inaugurations se suivent et ne se ressemblent pas. Après le parc communal qui a rouvert ses portes au public le 13 mai dernier, c'est maintenant une série de caméras qui rejoint le paysage des Jodoignois. Deux nouveautés qui vont en partie de paires. En effet, pour sécuriser le parc de l'Europe et rassurer les parents qui y viendront avec leurs têtes blondes, six caméras de surveillance y ont été installées. Des caméras qui permettront également de prévenir d'éventuels actes de vandalisme et assurer de la pérennité des lieux. « Le parc est tout beau, tout neuf et on a envie que cela reste comme cela », explique le bourgmestre Jean-Luc Meurice.



Un parc communal totalement rénové et surveillé. © FB - Ville de Jodoigne

Quatre appareils ont également été installés sur le parking pré Pastur, situé en face du parc. D'autres sont présents sur le parking du Commerce, qui sera lui aussi bientôt rénové. L'ensemble du dispositif a été placé à bonne hauteur, afin de disposer d'une vue panoramique, mais aussi d'éviter que le nouveau matériel soit victime d'actes de vandalisme.

## POUR PROTÉGER

« Nous voulons offrir un environnement avec le maximum de respect et de sécurité pour nos habitants ». Pour Jean-Luc Meurice, les Jodoignois ne doivent pas voir d'un mauvais œil l'arrivée de ces caméras. Au contraire, leur ins-

tallation est encadrée par un guide juridique et technique, consultable en ligne. L'utilisation des images répond bien entendu aux conditions de la loi sur les caméras de surveillance, notamment en ce qui concerne le respect de la vie privée. « C'est un sujet très sensible à traiter, nous avons donc mis beaucoup de soins à respecter la loi et nos citoyens », confie le bourgmestre. C'est donc en partenariat avec la Zone de Police Brabant wallon Est que les autorités communales utiliseront les caméras en cas d'incident. Ce sont eux et uniquement eux qui traiteront les vidéos, afin de pouvoir identifier les protagonistes. Jodoigne fait également partie

des 94 communes wallonnes, dont sept Brabançonnaises, qui bénéficient d'un subside de la Wallonie pour s'équiper en matériel de vidéosurveillance. D'autres appareils viendront donc s'ajouter à ceux déjà installés. Ces caméras seront placées dans les zones fréquemment victimes de dépôt clandestin de déchets. Avec cet équipement répressif, la Région et la Ville entendent agir contre le sentiment d'impunité et renforcer l'efficacité dans l'identification des auteurs d'incivilités en matière de propreté publique. Un projet qui s'inscrit dans une approche globale et intégrée de prévention des déchets à l'échelle de la Wallonie. **TOM ROUSSEAU**

